

# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 30

28 juillet 1971

### LE RÉGIME DE SÉCURITÉ DE REVENU FAMILIAL AMÉLIORÉ

*Avant que le Parlement n'ajourne pour l'été, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro a présenté à la Chambre un rapport sur les progrès réalisés à l'endroit du Régime de sécurité de revenu familial, par suite des discussions prolongées avec les provinces au cours des récents mois.*

*Voici le texte partiel de la déclaration de M. Munro à cette occasion:*

Au moment où le Livre blanc a été présenté à la Chambre, en décembre dernier, le ministre et ses représentants ont visité toutes les provinces, afin d'exposer et de discuter la nature et la portée des propositions fédérales avec les ministres et les fonctionnaires provinciaux. Ces propositions ont été

étudiées de nouveau lors de la Conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social qui a été tenue en janvier dernier, et les provinces ont été invitées à cette occasion à faire valoir leurs opinions. A la suite des suggestions émises par les provinces, de même que par des organismes et des particuliers intéressés, le Gouvernement a apporté un certain nombre de modifications importantes dans ses propositions à l'endroit du Régime de sécurité de revenu familial. Ceci fait, le ministre et ses représentants ont de nouveau visité les provinces afin de discuter des modifications en question, et ces entretiens ont donné lieu à une nouvelle mise au point des propositions. Nous avons ensuite tenu une autre réunion des ministres du Bien-être social, au début de juin, afin de permettre aux provinces de discuter de cette dernière mise au point ainsi que d'autres questions touchant à la sécurité de revenu. Nous prévoyons maintenant qu'il sera possible très bientôt de mettre un terme à cette phase de la discussion inhérente à la technique adoptée dans le Livre blanc, et de procéder à la rédaction de la Loi.

Le Gouvernement fédéral a veillé tout particulièrement à ce que le régime fédéral s'adapte aux questions prioritaires et aux politiques sociales des provinces. Cette préoccupation est particulièrement importante dans le cas du Québec, puisqu'il s'agit de la seule province qui soit dotée d'un régime d'allocations familiales supplémentaires, qui administre ses propres allocations aux jeunes, et qui ait proposé un programme sélectif d'allocations familiales, similaire au régime fédéral. Les suggestions émises par le Québec, aussi bien que celles venant de l'Ontario et d'un certain nombre d'autres provinces, ont été précieuses en ce qu'elles ont contribué à l'amélioration du régime fédéral. En effet, le Régime de sécurité de revenu familial complétera et suppléera aux prestations et aux services de sécurité de revenu des provinces et il sera coordonné de façon efficace aux programmes provinciaux.

#### SOMMAIRE

Le Régime de sécurité de revenu familial amélioré .....	1
Le phare tournant: un nouvel avertisseur	3
Une décennie de découvertes et d'effervescence .....	4
Aide de la Saskatchewan aux réfugiés.....	4
Le "Nonsuch" visite la Place Ontario....	5
La Compagnie INCO en Indonésie .....	5
Centrale hydro-électrique en Malaisie .....	6
Recherche de nouveaux marchés pomicoles .....	6
Vente de blé au Pérou .....	6
Une équipe d'information dans l'Arctique	7
Nouvelles bourses du CNRC .....	7
Étude du coût des hôpitaux .....	8
L'emploi du bois dans la construction.....	8
Index mensuel .....	9

#### POINTS ACQUIS

A la suite de l'étude des propositions énoncées dans le Livre blanc à l'endroit du Régime de sécurité de revenu familial, un certain nombre de points sont acquis:

1. On étendra le bénéfice du Régime de sécurité de revenu familial aux jeunes de 16 et 17 ans et, de ce fait le Programme d'allocations aux jeunes se trouvera remplacé.
2. Les prestations au titre du Régime de sécurité de revenu familial ne seront pas considérées comme faisant partie du revenu imposable.
3. Le Livre blanc proposait de réduire les prestations de un dollar par mois, par enfant, pour chaque montant de \$500 de revenu supplémentaire. Cette formule créerait des "paliers" de revenu qui décourageraient les gens, d'une certaine manière, de faire des gains plus substantiels susceptibles de les placer à un "palier" plus bas. Afin d'atténuer la réduction et de minimiser cette motivation négative, nous pensons qu'il va falloir trouver une cadence plus accélérée de rajustements, par exemple une réduction de 30c. ou davantage pour chaque montant de \$100 supplémentaire, ou même quelques cents pour chaque montant de \$10 supplémentaire.
4. Pour rendre les prestations sélectives, il faut établir un seuil quelconque de revenu familial en deçà de quoi les prestations seront versées au complet et au delà de quoi les prestations diminueront à mesure que le revenu augmentera. Plusieurs seuils ont été analysés: \$3,000, \$4,500 et \$5,000. Tout compte fait, le seuil de \$4,500 paraît le plus approprié. Cette base de revenu devra périodiquement faire l'objet d'un rajustement suivant les fluctuations du revenu au cours des années.
5. Au moment où le nombre d'enfants dans la famille s'accroît, il va falloir ajuster d'une certaine façon la base et le plafond de revenu. Il est suggéré d'augmenter la base de \$500 pour chaque enfant qui s'ajoute à la famille.
6. Le plafond, ou point de cessation des prestations dans toutes les familles, quand le revenu est de \$10,000, est une proposition du Livre blanc qui sera éliminée. Le plafonnement du revenu familial dépendra du nombre d'enfants compris dans la famille, de leur âge et du coefficient de réduction qui finira par être adopté. A la suite des changements proposés, le nombre total de familles bénéficiant du Régime augmentera, mais certaines familles pourront se trouver en deçà ou au delà du plafond établi dans le Livre blanc.
7. Le livre blanc proposait une prestation maximale de \$16 par mois, pour tous les enfants de moins de 16 ans, sans mentionner les prestations pour les enfants de 16 et 17 ans. Maintenant que le Régime doit comprendre les allocations aux jeunes, deux taux différents sont proposés: le premier, pour les enfants de 12 à 17 ans, vraisemblablement avec une différence mensuelle de \$5 entre les deux

montants qui pourraient être versés en prestation. Cette formule pourrait se traduire par une prestation maximale légèrement inférieure à \$16 par mois, pour les enfants de 1 à 11 ans et supérieure à ce montant, pour les enfants de 12 à 17 ans.

8. Dans le but de réaliser ces différentes améliorations, nous recommanderons au Parlement de consacrer un montant additionnel de 150 millions de dollars au Régime de sécurité de revenu familial. Avec le Régime élargi en vue de garantir aussi bien les allocations aux jeunes que les allocations familiales, cela signifie une allocation totale de ressources d'environ 800 millions, attribuée en vertu du Régime de sécurité du revenu familial.

#### LES BÉNÉFICIAIRES

Le nouveau Régime de sécurité de revenu familial souscrit au principe de sélectivité dans la lutte contre la pauvreté en plaçant des sommes sensiblement plus importantes entre les mains de mères à revenus modiques, et, en même temps, conserve une mesure de protection à l'égard des familles à revenus moyens. On estime qu'approximativement deux millions et demi de familles recevront des prestations en vertu du régime modifié, comparé à 2.2 millions de familles en vertu du Régime proposé dans le Livre blanc. Environ 900,000 familles recevront les prestations maximales payables contre 640,000 familles selon la précédente version. Cela comprendra les enfants des travailleurs pauvres et des familles bénéficiant de l'assistance, y compris la plupart des 150,000 mères de familles qui élèvent elle-mêmes plus de 300,000 enfants. Cette aide sera particulièrement utile dans les collectivités où le montant des prestations d'aide sociale est relativement peu élevé...

Nous croyons qu'avec ces améliorations nous nous sommes conformés aux vœux des Gouvernements provinciaux. Par exemple, nous laisserons suffisamment de flexibilité au système pour que les provinces puissent établir leurs propres priorités en ce qui concerne la politique familiale. Des prestations majorées et fondées sur le principe de sélectivité offriront une base substantielle sur laquelle les provinces pourront établir le genre de régime de soutien du revenu qu'elles préfèrent pour les enfants - que ce soit un taux uniforme ou un régime d'allocations familiales supplémentaires fondé sur l'examen du revenu, un régime d'allocations sociales axé sur les besoins, ou un autre régime basé sur le revenu qui définirait un niveau de revenu différent selon le nombre de personnes vivant dans la famille.

...Le Régime de sécurité de revenu familial parfait le Régime fédéral d'assurance-chômage, permettant à ce dernier de fonctionner sans diminuer la motivation au travail dans le cas des travailleurs à bas revenus et ayant charge d'un certain nombre d'enfants. Le Régime peut être coordonné avec les régimes d'assistance sociale des provinces et peut aider ceux-ci à appliquer l'évaluation des besoins. Un régime de sécurité de revenu familial amélioré



## LE PHARE TOURNANT: UN NOUVEL AVERTISSEUR

Le premier chemin de fer a été mis en service au Canada par la *Champlain and St. Lawrence Railway Company*. En 1835, des rails en bois renforcés de bandes de fer ont été posés pour créer un chemin de portage autour des rapides du Richelieu sur la route fluviale reliant Montréal à New York. Une locomotive à vapeur, la *Dorchester*, de cinq tonnes, importée d'Angleterre, a emprunté ces rails primitifs pour effectuer son premier voyage l'année suivante.

Depuis l'avènement du chemin de fer au Canada, il y a 134 ans, les deux modes de transport terrestre se sont considérablement développés et représentent plus de 517,305 milles de routes et 43,613 milles de voies ferrées. Ce développement, qui a d'abord été nécessaire pour relier les différents points du pays et permettre le transport des marchandises sur l'axe est-ouest, et aussi pour unifier le pays, ne présente pas que des avantages.

Les points d'intersection rail-route nécessitent la construction d'ouvrages d'art ou de passages à niveau et, le nombre de ces derniers étant actuellement de 33,963 avec une circulation routière évaluée à 8,255,000 véhicules, les risques de collision entre trains et voitures sont loin d'être négligeables.

Nous ne disposons pas encore des statistiques pour 1970 mais, en 1969, on a enregistré 343 collisions auxquelles il faut ajouter 15 accidents de personnes à des passages à niveau et, en dehors des passages à niveau, 115 accidents de personnes et 45 collisions avec des voitures.

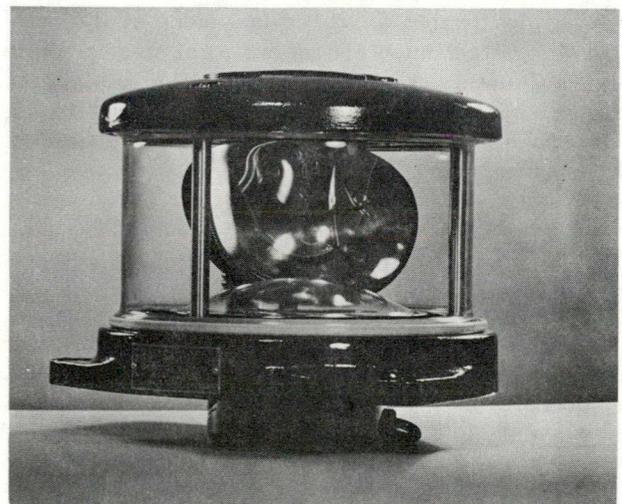
Le nombre des victimes pour l'année s'établit à 103 passagers de véhicules automobiles tués et 358 blessés. Huit piétons sont morts des suites de leurs

blessures et huit ont été blessés. Le nombre d'usagers et d'employés des chemins de fer blessés a été de 18.

Le nombre de morts et de blessés des autres années a été généralement plus élevé, 1969 étant considéré comme une année où le nombre des accidents a été anormalement bas. Ce n'est pas exagérer de dire que des milliers de vies et des millions de dollars ont été perdus aux points de rencontre de la route et du rail

### MISE AU POINT D'UN PHARE TOURNANT

Partant du postulat que le nombre des accidents pourrait être réduit si les automobilistes étaient



Le puissant phare tournant du CNRC.

mieux avertis de l'arrivée des trains, des ingénieurs de la Division de génie mécanique, du Conseil national de recherches du Canada, ont mis au point un phare tournant avertisseur pour locomotives. La brillance de sa lampe, sa robustesse et le fait qu'il attire particulièrement l'attention même s'il est loin à gauche ou à droite, font que la Division le considère comme supérieur aux autres modèles actuellement sur le marché.

Le prototype a été mis au point par le Centre de technologie en production industrielle, de la Division de génie mécanique, à la suite d'une demande d'assistance technique présentée par les directions des deux plus importantes compagnies de chemins de fer du Canada et par la Commission fédérale des transports, connue maintenant sous le nom de Commission canadienne des transports.

Un contrat par adjudication pour la fabrication d'un premier lot de 50 unités devant être utilisées à titre expérimental a été passé avec *Westhill Industries*, de Montréal, société traitant les métaux et surtout spécialisée dans la fabrication d'équipements aéro-spaciaux.

La brillance de la lampe est supérieure à tout ce qui existe et le réflecteur classique, partageant le faisceau de lumière en deux et diminuant ainsi l'intensité de moitié, a été éliminé. Grâce à l'utilisation d'un seul réflecteur, le phare donne 275,000 candélas.

M. E.S. Moore, Directeur du Centre de technologie en production industrielle, pense que l'un des aspects les plus intéressants de ce nouveau phare réside dans le fait qu'on a tenu tout particulièrement compte des particularités de la vision et des facultés d'attention chez l'homme. Des essais ont été faits pour déterminer quelle serait la meilleure fréquence de balayage pour bien attirer l'attention et M. Moore a ajouté: "Ce phare a un effet très puissant sur votre vision périphérique et on peut dire qu'il vous crie littéralement que le train arrive."

Le président de *Westhill*, M. Armand Boisclair, estime qu'il est possible de vendre au Canada environ 5,000 phares à 125 dollars pièce et il ajoute: "Éviter une collision comme celle qui s'est produite en 1967 entre un train et un autobus scolaire, à Dorion, au Québec, et où 26 enfants sont morts, compenserait largement et en une seule fois le coût de tous les phares."

## UNE DÉCENNIE DE DÉCOUVERTES ET D'EFFERVESCENCE

*Texte du message adressé à la population du Canada par le premier ministre, M. P.-E. Trudeau, à l'occasion du 1<sup>er</sup> juillet:*

"Aujourd'hui, pour la cent quatrième fois, les Canadiens ont l'occasion de se pencher sur leur passé, d'évaluer leur présent et de s'interroger sur leur avenir. Les conditions ont varié considérablement depuis le début de la Confédération et, avec

elles, le climat national. Il y a eu des temps de paix et des temps de guerre, des périodes de dépression économique et des périodes de grande prospérité et d'autres moments encore, marqués à la fois par le doute et par la confiance.

"Toutefois, pendant ces cent et quelques années, rarement le cours des événements n'aura été aussi instable et la situation mondiale aussi incertaine qu'aujourd'hui. L'humanité traverse une période de grand changement. Bien plus lourde de conséquences que l'ère de la révolution industrielle, bien supérieure à la Renaissance par l'envergure de ses réalisations, notre époque est une des plus mouvementées de l'Histoire. Nous qui vivons les années 70, nous sommes à la fois observateurs et participants dans cette décennie de découvertes et d'effervescence.

"Notre temps n'est pas le plus facile de l'Histoire et il n'endure ni complaisance ni suffisance. Comme toutes les grandes époques historiques, il connaît la confusion et l'instabilité, et qui préférerait vivre en un autre âge?"

"Grâce à leur tempérament et à leur expérience, les Canadiens sont remarquablement aptes à contribuer aux réalisations de ce siècle et à en bénéficier. Notre histoire ne nous a pas permis de relâcher nos efforts; notre climat nous a toujours défiés; notre population n'a jamais été de source unique, et nous ne nous sommes jamais pris trop au sérieux. Nous nous distinguons par notre modération et notre affabilité, par notre tolérance à l'égard d'autrui et notre aisance devant le changement. Nous considérons nos institutions sociales comme issues de nos propres choix, et nous les jugeons avantageuses; nous voulons vivre dans une société où la courtoisie, la bonne humeur et le bon sens sont encore tenus pour des qualités enviables.

"Nous autres Canadiens, nous avons bien des raisons de rendre grâce et de nous réjouir. En ce 1<sup>er</sup> juillet, il est bon de regarder autour de nous et de mesurer la bonne fortune du Canada."

## AIDE DE LA SASKATCHEWAN AUX RÉFUGIÉS

Le Gouvernement de la Saskatchewan a mis à la disposition de l'Agence canadienne de développement international un don de \$100,000 en argent pour la fourniture d'une aide alimentaire aux réfugiés du Pakistan oriental en Inde. Ce don va permettre l'achat et l'expédition de quelque 650 tonnes métriques de graines de colza qui seront transformées en huile, en Inde. Ces fournitures répondent à un besoin des réfugiés dont le Programme alimentaire mondial a souligné le caractère prioritaire.

Cette aide alimentaire est expédiée de Vancouver ce mois-ci et arrivera à Calcutta à la mi-août. En reconnaissance de ce geste de solidarité humaine, le Gouvernement de l'Inde a promis de mettre immédiatement à la disposition des réfugiés une quantité égale de graines de colza à même ses propres réserves déjà pas mal entamées.

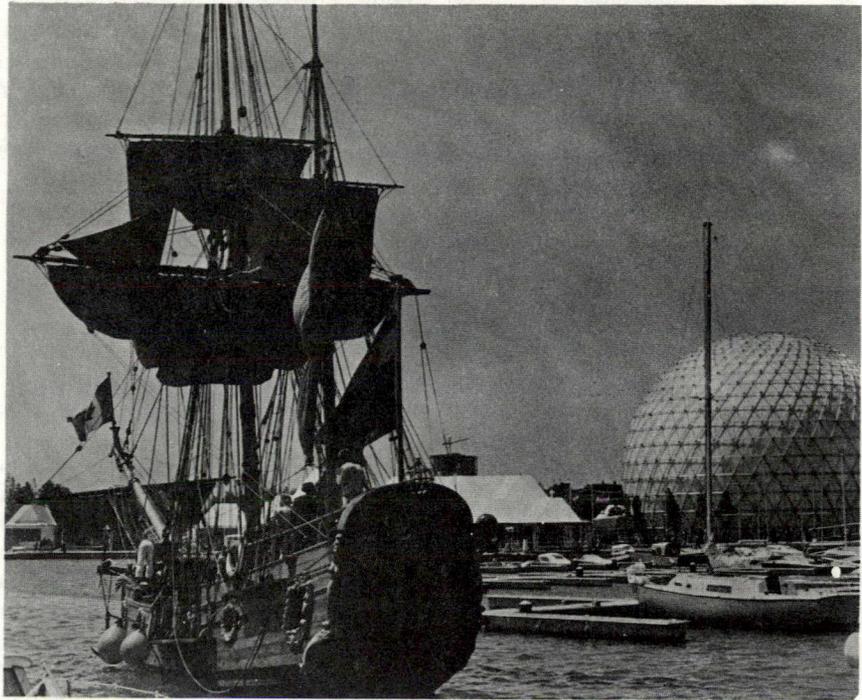
## LE "NONSUCH" VISITE LA PLACE ONTARIO

Le *Nonsuch*, une copie exacte du premier navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, s'est rangé à quai pendant 12 jours, en juin, à la Place Ontario, le nouveau centre de divertissement de Toronto, et a suscité l'intérêt des nombreux visiteurs qui sont montés à bord.

Le *Nonsuch* original était un ketch de 53 pieds dont le voyage historique à partir de la Tamise, en Angleterre, jusqu'au Nouveau-Monde, en 1668, a ouvert l'Ouest canadien au commerce et amené l'établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson le 2 mai 1670.

Les plans et les devis du nouveau *Nonsuch*, préparés sous la surveillance de M. Rodney Warrington Smyth, de Cornwall (Angleterre) ont exigé cinq mois de recherche et d'élaboration. M. Smith a puisé ses renseignements dans les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans les modèles et les tableaux du dix-septième siècle, et dans les comptes rendus des techniques de construction navale conservés au *National Maritime Museum* de Greenwich, Angleterre.

La construction du *Nonsuch* a nécessité un retour à de vieilles techniques de travail en voie de disparition. Comme il était impossible de retrouver



certains outils nécessaires, on a dû les reconstituer à partir d'originaux retrouvés dans le *National Maritime Museum*. Le navire a été mis à la mer le 26 août 1968 à Appledore, Devon.

Même s'il a vraiment l'apparence d'un voilier du dix-septième siècle, le nouveau *Nonsuch* est doté d'un groupe électrogène, d'un moteur diesel de 100 chevaux pour les manoeuvres d'entrée et de sortie du port, et d'une coquerie moderne.

## LA COMPAGNIE INCO EN INDONÉSIE

Le 21 juin dernier, le ministre des Mines de la république d'Indonésie, M. Soemantri Brodjonegoro, a fait à Djakarta la déclaration suivante:

La *P.T. International Nickel Indonesia*, filiale appartenant entièrement à l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, a confirmé avoir découvert des dépôts importants de nickel latéritique dans la région de Soroako située dans l'île de Sulawesi, et se propose d'en faire l'exploitation par étapes. La Compagnie poursuit d'ailleurs, depuis 1968, l'exploration minutieuse du centre de l'île de Sulawesi.

Le contrat de travail conclu en 1968 entre la République de l'Indonésie et la *P.T. International Nickel Indonesia* prévoit que les financiers indonésiens se verront offrir des actions dans la Compagnie de façon progressive pendant un certain nombre d'années. De plus, l'*International Nickel* a eu dernièrement des entretiens avec des financiers japonais au sujet de l'éventuelle participation de ceux-ci à l'exploitation de la mine de Soroako, et les a invités

à devenir copropriétaires de même qu'à fournir leur collaboration sur les plans financier et commercial. L'*International Nickel* se charge de la conception, de la construction, de l'exploitation et de la gestion du projet.

### VÉRIFICATION AU CANADA

La Compagnie a foré plus de 1,900 trous de mine — ce qui représente un total de 35,000 mètres — dans la seule région de Soroako depuis que le forage a débuté à cet endroit en 1969. Deux prélèvements considérables, l'un provenant de la région de Soroako et l'autre de la région de Pomalaa, pesant chacun 2,000 tonnes, ont été envoyés aux centres de recherche et aux laboratoires canadiens de la Compagnie Inco en Ontario pour y subir des épreuves en laboratoire et des essais d'usinage. Le travail se poursuit également du point de vue de l'exploitation par une étude portant sur les domaines de l'ingénierie, de la commercialisation, du financement et du traitement. Bien qu'un certain travail préliminaire soit déjà en cours, la construction ne peut débuter avant qu'on

ait arrêté une décision fondée sur l'étude d'exploitation qui devrait se terminer vers la fin de l'année.

On s'attend actuellement que la première étape du projet comprendra la construction d'usines qui produiront environ 50 millions de livres de nickel par année, sous forme de matte, la production devant débiter, selon les prévisions, vers 1975.

#### COÛT

Les frais d'installation pour la première étape du projet de même que pour l'infrastructure nécessaire ne seront pas déterminés avant la fin de l'étude d'exploitation. Selon une estimation purement préliminaire ces frais pourraient être de l'ordre de 200 millions de dollars. La compagnie prévoit que vers la fin de 1971 les travaux d'exploration et de mise en exploitation lui auront coûté environ 15 millions de dollars.

#### CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE EN MALAISIE

Des experts canadiens vont aider la Malaisie à développer les ressources électriques des rivières Perak et Temengor grâce à un prêt de 3.5 millions de dollars dont M. Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé récemment la signature.

Les plans et la supervision de cet aménagement seront financés par un prêt à trois pour cent d'intérêt, à échéance de 30 ans et délai d'amortissement de sept ans. Le Canada doit étudier, en outre, le financement d'autres fournitures de biens et de services canadiens pour cet aménagement, ainsi que l'a indiqué le premier ministre Trudeau, l'an dernier, lors de son passage en Malaisie au cours de sa visite des pays du Pacifique. Cette aide complémentaire pourrait s'élever jusqu'à 46.5 millions de dollars.

L'aménagement électrique de Témengor, en Malaisie occidentale, contribuera à répondre aux besoins en électricité de cette partie du pays jusqu'en 1985 et sera conçu également pour contrôler les crues et développer l'irrigation des terres arables. Le coût total du projet est estimé à 70 millions de dollars. Les experts canadiens ont étudié, durant les années 60, divers types d'aménagement et ont recommandé le projet, finalement adopté, qui prévoit une centrale à la fois thermique et hydro-électrique de 260 mégawatts.

La Malaisie, pays du Commonwealth de plus de 10 millions d'habitants, est un des principaux bénéficiaires de l'assistance au développement fournie par le Canada dans le cadre du Plan de Colombo. Le Perak est un de ses États les plus peuplés. Le développement des sources d'énergie électrique est exigé par l'expansion rapide d'une économie dont les principales richesses sont l'étain, l'agriculture, les produits forestiers et le caoutchouc (plus forte production au monde). La coopération canadienne en Malaisie s'est concentrée sur le relevé des richesses naturelles et sur le développement de l'enseignement.

Les projets en cours d'exécution comprennent une étude d'ensemble des richesses forestières de Sabah, l'utilisation d'un moulin à bois comme école de formation technique dans le Sarawak, et le soutien, à Kuala-Lumpur, capitale du pays, d'une école normale pour la formation de professeurs pour l'enseignement technique.

Les services des experts canadiens seront fournis par la *Shawinigan Engineering Company Limited*, Montréal, à qui la Régie nationale de l'électricité des États de Malaisie a adjugé le marché.

#### RECHERCHE DE NOUVEAUX MARCHÉS POMICOLES

Deux scientifiques éminents auront pour mission de trouver de nouveaux débouchés en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon pour les pommes du Canada, ce sont MM. William Mountain, directeur de l'Institut de recherches entomologiques, et E.J. LeRoux, directeur général adjoint (Instituts) à la recherche du ministère de l'Agriculture du Canada.

Ils seront accompagnés de M. A.J. Stanton, directeur suppléant à la Direction de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires du ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette mission technique, d'une durée de trois semaines, est commanditée par ce dernier ministère.

Les deux scientifiques de l'Agriculture s'intéressent principalement aux règlements sur les maladies et les insectes qui entravent l'entrée de nos pommes sur les marchés de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Japon.

Le Japon s'inquiète de la pyrale de la pomme et l'Australie de la brûlure bactérienne. De son côté, la Nouvelle-Zélande interdit l'importation de pommes canadiennes provenant de régions aux prises avec la mouche de la pomme. Les scientifiques tenteront de démontrer à ces pays que l'importation de pommes du Canada ne mettra nullement en péril leurs cultures et ne favorisera pas l'introduction de ces maladies et insectes nuisibles.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, il existe des débouchés pour les pommes canadiennes de qualité supérieure à la période de Noël, lorsque leurs propres stocks entreposés se font rares. Il est cependant difficile de se prononcer sur le marché japonais où les pommes du Canada entrent en concurrence directe avec la récolte du pays.

#### VENTE DE BLÉ AU PÉROU

La Commission canadienne du blé a vendu 225,000 tonnes métriques (8.3 millions de boisseaux) de blé au Pérou, qui prévoit en acheter 80,000 autres tonnes métriques, soit 3 millions de boisseaux. C'est ce qu'a annoncé le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang.

La vente est évaluée à environ 22 millions de

dollars, si elle se fait au complet. Les livraisons débuteront immédiatement et se poursuivront jusqu'au 31 décembre 1972. Les classes seront du blé nos 3 et 4 du Nord, ou les nouvelles classes équivalentes. Les livraisons se feront à partir de ports de la côte de l'Ouest.

Il s'agit de la troisième importante vente de blé au Pérou en deux ans. La vente de 7.5 millions de boisseaux a été annoncée le 4 juillet 1969, suivie, le 7 mai 1970, d'une vente de 7.4 autres millions de boisseaux.

M. Lang a fait remarquer que la vente a été faite grâce au nouveau programme modifié et élargi de crédit qui accorde des garanties plus élevées pour la vente de céréales aux pays en voie de développement.

### UNE ÉQUIPE D'INFORMATION DANS L'ARCTIQUE

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé qu'une équipe d'information rendra visite, en juillet, aux communautés arctiques de l'est, dans le cadre d'un projet à long terme en vue d'améliorer les communications avec les résidents du Nord.

D'après les projets actuels, d'autres équipes d'information se rendront dans la région de Baffin d'ici à la fin de l'été, et dans le centre et l'ouest de l'Arctique, plus tard dans l'année.

M. Chrétien a fait remarquer que le but de ces tournées est l'instauration d'un mécanisme visant à établir un meilleur échange d'information.

La première équipe a commencé une tournée de deux semaines dans la région du Keewatin, le 5 juillet. Elle est dirigée par M. Frank McCall, directeur régional des ressources du Nord, au bureau du ministère, à Yellowknife, et comprend un représentant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, un géologue, un spécialiste de l'exploitation et de la conservation de l'eau, des terres et des forêts, et un interprète esquimau. Les communautés visitées seront Eskimo Point, Rankin Inlet, Chesterfield Inlet, Coral Harbour, Repulse Bay, Baker Lake et peut-être Whale Cove si les conditions atmosphériques le permettent.

### POURQUOI CE PROGRAMME?

Le besoin de meilleures communications est né de l'expansion de la recherche de pétrole, de gaz et de minéraux, laquelle se fait souvent sans que les résidents de la région en aient été informés, ou sans qu'ils sachent à quelle réglementation les prospecteurs sont soumis, afin d'éviter le plus possible de bouleverser le milieu.

"Je suis d'avis, a dit M. Chrétien, qu'il nous faut acquérir une compréhension plus profonde des besoins des résidents du Nord et de leurs craintes des bouleversements que l'exploration peut entraîner dans leur mode de vie et dans leurs activités de piégeage, de chasse et de pêche. Je crois également que les résidents du Nord devraient savoir exacte-

ment ce que la prospection pétrolière, gazière et minérale comporte, et connaître les mesures que mon ministère prend pour assurer une saine exploitation des ressources de cette partie du pays."

Le ministre a ajouté: "Cette compréhension mutuelle est difficile à obtenir sans un libre échange de renseignements. C'est pourquoi nous envoyons des équipes d'information dans les communautés du Nord. Des membres s'entreprendront des travaux d'exploitation dans le Nord avec les habitants des divers endroits qu'ils visiteront. Et, chose peut-être plus importante encore, ils écouteront attentivement les observations des résidents eux-mêmes."

### NOUVELLES BOURSES DU CNRC

Le Conseil national de recherches du Canada a annoncé qu'il étendait son programme de bourses afin de promouvoir une plus grande collaboration entre les universités et les industries canadiennes.

A partir de cette année, le Conseil accordera des bourses de stages industriels à un certain nombre d'universitaires, leur permettant de travailler pendant un an au moins dans un milieu industriel au Canada. On accordera la préférence aux candidats qui ont peu ou pas d'expérience dans le secteur industriel et qui ont fait partie du corps professoral d'une université canadienne pendant deux à cinq ans.

Ce programme de bourses complétera les trois autres programmes déjà en vigueur au Conseil, visant à favoriser les échanges entre les universités et les industries: programmes de bourses de recherches après stage dans l'industrie, de bourses différées et de bourses post-doctorat industrielles.

Le Conseil n'imposera aucune restriction quant au genre de travail à être effectué pendant la durée de cette bourse, que ce soit dans la production, l'administration ou la recherche en laboratoire.

Le Conseil espère ainsi que ces entreprises industrielles pourront bénéficier non seulement des connaissances des scientifiques et des ingénieurs de nos universités mais également de la stimulation réciproque et continue résultant de ce programme.

Ces bourses de stages industriels sont accordées pour des stages dans des organismes industriels au Canada ou dans des sociétés fédérales ou provinciales à caractère quasi industriel, comme Air Canada ou l'Hydro-Québec. Le salaire du stagiaire sera en partie payé par le CNRC qui accordera aussi une indemnité de voyage pour le stagiaire et sa famille.

Cette contribution financière du Conseil sera payable par l'intermédiaire de l'université et elle sera déterminée de façon que le boursier reçoive un salaire total égal à celui qu'il toucherait normalement à l'université.

Bien que les industries ne soient pas appelées à contribuer au salaire du boursier, elles peuvent cependant lui accorder d'autres avantages ou aider son université.

## ÉTUDE DU COÛT DES HÔPITAUX

Le Conseil économique du Canada a publié une étude spéciale sur le coût et le rendement des hôpitaux canadiens préparée par M. R.D. Fraser de l'Université Queen's.

L'étude sert de base au chapitre des soins de santé dans le septième exposé du Conseil intitulé "Les diverses formes de la croissance" et portant sur les sources et les formes de la croissance dans l'économie canadienne.

Dans son exposé, le Conseil fait remarquer que les soins de santé jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie, et que leur incidence économique mérite par conséquent une évaluation plus précise. On s'interroge avec une obstination et une perspicacité toujours plus grandes sur la façon de tirer le meilleur parti possible de la croissance rapide des capitaux et des ressources humaines hautement spécialisées pour atteindre les objectifs que la société canadienne désire se fixer en matière de soins de santé. Des dépenses accrues en perspective dans le domaine des soins de santé au cours de cette décennie ne font que confirmer ce besoin au moment où les espérances grandissantes des Canadiens dans d'autres secteurs réclameront une partie de ces capitaux et de cette main-d'oeuvre.

Dans son étude intitulée *Canadian Hospital Costs and Efficiency* (Coût et rendement des hôpitaux canadiens), le docteur Fraser mentionne que les dépenses des hôpitaux représentent plus de la moitié de l'ensemble des dépenses du secteur des soins de santé au Canada. L'importance des services hospitaliers s'est accrue par rapport aux soins de santé en général et au reste de l'économie.

### COÛT ET RENDEMENT

La nature du coût des hôpitaux et son incidence sur de nombreux facteurs économiques constituent l'objet principal de l'étude. L'auteur utilise les données statistiques de 1966 pour chacun des 1,266 hôpitaux publics du Canada dans son calcul des éléments du coût et du rendement. Les frais d'immobilisation ont été inclus. Il s'est efforcé de corriger les variations dans le "rendement" des hôpitaux en calculant un taux composite de rendement pour chaque hôpital.

En ce qui a trait au rapport entre le coût des hôpitaux et leur rendement, il est démontré que plus le rendement de l'hôpital est élevé, plus son coût moyen tend à baisser. L'auteur estime qu'on pourrait employer des moyens de persuasion comme les subventions de voyages pour augmenter le coefficient d'utilisation des hôpitaux déjà existants avant d'en construire de nouveaux. Il semble bien qu'il soit possible de prendre des mesures en ce sens puisqu'en moyenne, le pourcentage d'utilisation de la capacité des hôpitaux varie de 66 p. 100 à Terre-Neuve à 83 p. 100 au Nouveau-Brunswick.

M. Fraser déclare en outre qu'un réseau régional d'hôpitaux plus étendu se justifierait probablement.

Un tel réseau comprendrait un certain nombre d'hôpitaux spécialisés soit dans les soins intensifs, soit dans les convalescences, soit encore dans les soins aux personnes âgées.

L'auteur propose qu'on fasse une étude détaillée de ces hôpitaux en faisant état des coûts qui s'écartent de façon marquée des prévisions établies par une étude statistique des coûts par rapport au rendement, à l'utilisation du nombre de lits et à l'existence de programmes de formation médicale.

## L'EMPLOI DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Une exposition internationale sur l'emploi du bois dans la construction d'habitations a été officiellement inaugurée à Vancouver le 5 juillet par M. Bruce Howard, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce.

"L'étalage illustre les matériaux et les techniques qui ont fait du Canada l'un des premiers pays au monde dans le domaine de la construction à ossature de bois, et qui ont encouragé l'emploi plus généralisé du bois dans la construction d'habitations en Grande-Bretagne et d'autres régions de l'Europe occidentale, tout en aidant à combler les besoins domiciliaires dans les pays en voie de développement," a déclaré M. Howard.

L'exposition s'est tenue dans le cadre de la Consultation mondiale sur l'emploi du bois dans la construction d'habitations qui a débuté à Vancouver le 5 juillet. Le Canada était le pays-hôte pour la Consultation mondiale qui a réuni des représentants de plus de 50 pays des principales régions du monde.

Au cours de cette Consultation on a mis l'accent sur les besoins des pays en voie de développement. Cette Conférence mondiale était parrainée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Centre des Nations Unies pour le logement, la construction et la planification, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada a organisé cette exposition qui comprenait, aussi des étalages parrainés par les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et l'Union internationale des organismes de recherches forestières.

## LE RÉGIME DE SÉCURITÉ DE REVENU FAMILIAL AMÉLIORÉ (Suite de la page 2)

selon les principes que nous avons suggérés, peut être raccordé au Régime proposé par le Québec en matière d'allocations sociales sans perturber le fonctionnement de ce dernier. Il peut aussi être harmonisé au Régime québécois d'allocations scolaires complémentaires. On présume que le Québec continuera de verser les allocations aux jeunes de 16 et 17 ans en vertu de dispositions financières prises avec le Gouvernement fédéral qui seront similaires à celles qui sont en application actuellement....

## INDEX MENSUEL

(Vol. 26 – Juillet 1971)

- Accords internationaux**  
Accord de construction navale Canada-France,  
No 28, p. 3  
Entente canado-danoise sur la pêche au saumon,  
No 27, p. 5  
Entente Canada-É.-U. sur la protection des feux  
de forêts, No 28, p. 6
- Affaires extérieures**  
Les relations canado-nigériennes, No 29, p. 6  
Rapport de M. Sharp sur les entretiens interna-  
tionaux, No 27, p. 1
- Agriculture**  
Recherche de nouveaux marchés pomicoles,  
No 30, p. 6
- Aide extérieure**  
Aide accrue aux réfugiés pakistanais, No 28, p. 6  
Aide de la Saskatchewan aux réfugiés,  
No 30, p. 4  
Centrale hydro-électrique en Malaisie, No 30, p. 6  
Pour le développement agricole des Antilles,  
No 28, p. 6
- Arctique (voir Communications)**
- Arts et Musées**  
La saison de Stratford débute en beauté,  
No 28, p. 5  
Les Ballets nationaux à Place Ontario,  
No 29, p. 2
- CAE (voir Sciences)**
- Chine (voir Commerce et Industrie)**
- Chypre (voir Défense nationale)**
- CNRC (voir Sécurité routière et Subventions)**
- Colombie-Britannique (voir Postes)**
- Commerce et Industrie (voir aussi Agriculture)**  
L'emploi du bois dans la construction,  
No 30, p. 8  
Mission économique en Chine, No 27, p. 4;  
No 29, p. 3  
Succès de la foire du Textile, No 28, p. 7  
Vente de blé au Pérou, No 30, p. 6  
  
Une Commission du système métrique,  
No 28, p. 3
- Communications**  
Une équipe d'information dans l'Arctique,  
No 30, p. 7
- Coopération culturelle**  
Exposition internationale d'artisanat, No 27, p. 5
- Danemark (voir Accords internationaux)**
- Défense nationale**  
Échange de cadets de l'Armée, No 29, p. 4  
Les militaires canadiens à Chypre, No 27, p. 5
- Droit**  
Projet de loi sur la protection de la vie privée,  
No 29, p. 1
- États-Unis (voir Accords internationaux)**
- France (voir Accords internationaux)**
- Finances**  
Les dispositions budgétaires et la réforme  
fiscale, No 28, p. 1
- INCO**  
La Compagnie en Indonésie, No 30, p. 5
- Indiens et Esquimaux**  
Élection d'un Esquimau à la Panarctique,  
No 28, p. 7  
Les Indiens et le développement communau-  
taire, No 28, p. 4
- Indonésie (voir INCO)**
- Lieux et Monuments historiques**  
Le *Nonsuch* visite la Place Ontario, No 30, p. 5
- Malaisie (voir Aide extérieure)**
- Niger (voir Affaires extérieures)**
- Nominations**  
Changements dans le Cabinet fédéral, No 29, p. 3
- Nord canadien**  
Étude des rivières sauvages du Yukon,  
No 28, p. 4
- Ontario, La Place (voir Arts et Musées et Lieux et  
Monuments historiques)**
- Pakistan (voir Aide extérieure)**
- Pérou (voir Commerce)**
- Postes**  
Les Postes soulignent l'importance des  
Transports, No 29, p. 4  
Nouveau service "tout-par-avion", No 29, p. 5
- Richesses naturelles (Voir aussi Commerce)**  
Les jeunes s'intéressent aux parcs nationaux,  
No 29, p. 5

Santé et Bien-être

Bill qui interdira toute publicité sur la cigarette,  
No 27, p. 3  
Étude du coût des hôpitaux, No 30, p. 8  
Le Régime de sécurité de revenu familial  
amélioré, No 30, p. 1

Saskatchewan (voir Aide extérieure)

Sciences (voir aussi Sécurité routière et Subventions)  
Les simulateurs de vol d'hélicoptère, No 27, p. 4

Sécurité routière

Le phare tournant: un nouvel avertisseur,  
No 30, p. 3

Sharp, M. M. (voir Affaires extérieures)

Sports (voir Subventions)

Statistiques (voir Consommation)

Stratford (voir Arts et Musées)

Subventions

Nouvelles bourses du CNRC

Transports (voir Postes)

Trudeau, M. P.-E.

Une décennie de découvertes et d'effervescence  
(Discours du 1er juillet) No 30, p. 4

Yukon (voir Nord canadien)